

## Fiche de poste : Chargé-e de mission - Facilitateur/trice des clauses environnementales

Rattaché-e au dispositif Achat Socialement et Ecologiquement Responsable, le-la Chargé-e de mission - Facilitateur.trice des clauses environnementales contribue à la mise en place et déploiement des clauses environnementales dans les marchés publics et privés.

### Contexte :

L'économie sociale et solidaire (ESS) est « un mode d'entreprendre adapté à tous les domaines de l'activité humaine ». Elle est définie par la loi du 31 juillet 2014, et prend tout son sens à Mayotte. À travers des modes de coopération, d'association et de mutualisation permanents, l'ESS est par essence est depuis toujours dans l'ADN des mahorais. La pratique du chicoa, la présence de la musada, ou encore l'importante participation dans les tâches agricoles fondent un particularisme lié à l'expression de l'ESS, en cela l'économie des mahorais est nécessairement sociale et solidaire. Le tissu de l'ESS représente à Mayotte 14% des entreprises et génère 16% de l'emploi privé.

### Environnement de travail :

Mayotte constitue un des hotspots de la biodiversité mondiale. Cet environnement aussi riche que fragile est menacé par l'impact des activités anthropiques et notamment celle de la commande publique. C'est pourquoi il est important de mettre en place des dispositifs permettant de limiter les effets issus des marchés publics mahorais, notamment de construction. Après avoir été identifié comme pilote dans la mise en place des clauses environnementales à Mayotte par le Plan Régional de la Prévention et de la Gestion des Déchets (PRPGD), la CRESS de Mayotte a élaboré en 2020 un guide des clauses environnementales sur mesure pour Mayotte. De plus, le 6 décembre 2022, le comité de pilotage ASR, constitué du Département, de l'Etat, des collectivités et de la CRESS ont porté le projet de Charte de la commande publique durable à Mayotte qui a été co-signée par l'association des Maires de Mayotte et 12 autres acheteurs publics. Cet engagement a pour objectif de répondre au Plan National des Achats Durables (PNAD) 2022 – 2025 qui impose d'ici 2025 d'inscrire des considérations environnementales dans 100% des marchés publics. Afin d'accompagner la transition vers cet objectif, la CRESS de Mayotte porte sur le territoire le « Guichet vert » financé par le Ministère de la transition écologique et de la Cohésion des Territoires.

### Objectifs du poste :

- Conseil environnemental de premier niveau aux acheteurs publics ;
- Insérer des clauses environnementales dans les marchés publics et privés ;
- Appuyer les démarches inhérentes aux clauses et aux marchés réservés de tous les acteurs associés (acheteurs publics, privés, les entreprises, les SIAE, etc..) ;
- Suivre et attester de la bonne exécution de la clause environnementale ;
- Mesurer l'impact des clauses environnementales dans les marchés clausés.

## Missions proposées :

Sous la responsabilité de la Référente développement territorial ESS, le-la Chargé-e de mission - Facilitateur.trice des clauses environnementales est en charge de :

- Création des outils techniques méthodologiques pour la mise en place des clauses environnementales ;
  - Sensibiliser les acheteurs publics et privés au sujet des clauses environnementales ;
  - Conseiller et accompagner les acheteurs publics dans l'insertion des clauses environnementales dans les marchés publics et privés ;
  - Accompagner les entreprises dans l'exécution des clauses environnementales ;
  - Faire le suivi de la bonne exécution des clauses environnementales ;
  - Mesurer l'impact des clauses environnementales ;
  - Animer un groupe de travail en lien avec les acteurs associés aux clauses environnementales.
- Le-la Chargé-e de mission - Facilitateur-trice des clauses environnementales participe également à des projets transverses tels que l'organisation et l'animation d'évènements pour la CRESS de Mayotte.

## Profil recherché :

De formation bac+5 dans le domaine juridique ou d'ingénierie environnementale.

Expérience d'au moins 2 ans dans l'organisation dans le domaine juridique spécialisé dans l'environnement ou la conduite de projets dans le domaine de l'environnement.

Connaissance des secteurs de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) et/ou RSE. Appétence pour l'innovation sociale et/ou le développement des territoires.

## Compétences techniques :

- Appétence pour travailler dans un environnement multirelationnel;
- Sens des priorités ;
- Maîtrise des techniques de l'animation ;
- Travail en mode projet ;
- Anticipation, autonomie et proactivité dans la gestion des dossiers ;
- Sens relationnel à l'oral comme à l'écrit, adaptation en fonction des interlocuteurs : collectivités publiques, scolaires, particuliers, associations etc ;
- Sens éthique et diplomatie ;
- Maîtrise des outils informatiques, et notamment l'environnement Mac iOS.

## Informations complémentaires :

**Lieu de travail :** Mamoudzou - Mayotte

**Mobilité :** Déplacements fréquents sur le territoire

**Salaire :** 2 701 euros brut mensuel sur 12 mois

**Type de contrat :** Contrat à durée déterminée - 16 mois

**Avantages complémentaires :** Mutuelle de santé et chèques déjeuners

**Horaires de travail :** 35 heures du lundi au vendredi

**Pour postuler à l'offre, merci de joindre un CV et une lettre de motivation à l'adresse mail suivante : [environnement@cress-mayotte.odoo.com](mailto:environnement@cress-mayotte.odoo.com)**

